

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 8 (2003)

Artikel: Un engagement déterminé contre l'anecdote et l'amalgame

Autor: Guéniat, Olivier / Girod, Isabelle / Gonseth, Marc-Olivier

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un engagement déterminé contre l'anecdote et l'amalgame

Olivier Guéniat

Entretien mené à Neuchâtel le 26 août 2003
par Isabelle Girod et Marc-Olivier Gonseth

Après avoir été assistant doctorant à l’Institut de police scientifique et de criminologie de l’Université de Lausanne, et avoir fonctionné parallèlement comme responsable du service de l’identité judiciaire à la police du canton du Jura, Olivier Guéniat occupe depuis 1997 le poste de chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel. Il a soutenu en 2001 une thèse dans le domaine des stupéfiants dont le concept est basé sur le profilage chimique de l’héroïne et de la cocaïne.

Monsieur Guéniat, pourriez-vous dessiner les grandes lignes de vos activités présentes à la tête de la police de sûreté?

Actuellement, de par ma fonction, je m’intéresse à divers domaines de la sécurité, en particulier ces derniers temps au problème de la délinquance des jeunes. Avec ce dossier, nous avons provoqué un débat politique au Grand Conseil en faisant un état de la situation de tous les partenaires qui interagissent avec les jeunes afin d’améliorer le travail en réseau. Parallèlement, je traite la question de la violence conjugale parce que c’est un problème grave qui aboutit parfois à l’homicide de femmes et parce qu’il y a environ six cents affaires par année dans le canton. Enfin, je m’occupe toujours des



stupéfiant parce que c'est un problème important qui est discuté au niveau fédéral, avec des incidences sur le plan cantonal.

Plus récemment, par la force des choses et des médias, je me suis penché sur les statistiques de police parce que depuis les dernières présidentielles françaises et la poussée du Front national, le sentiment d'insécurité est utilisé comme vecteur politique, ce qui oblige tous les autres partis à faire de même pour rester concurrentiels. Or, ces partis ont besoin d'informations les plus objectives possibles. Pour ce faire, je m'inspire des recherches du professeur Martin Killias, qui a analysé le sentiment d'insécurité de la population à l'aide de questionnaires, par des sondages de victimisation. À mes yeux, l'information auprès de la population reste très faible; tout ce qu'elle sait, elle l'apprend au travers d'événements fortement médiatisés, certes graves mais fort rares. Ainsi en est-il de journaux comme *Le Matin* ou *le Blick*, qui pour un événement ponctuel tirent pendant neuf jours des articles d'une page. En agissant ainsi, on surstimule le sentiment d'insécurité et on produit de fausses perceptions.

Ce ne sont pas les phénomènes qui sont nouveaux mais le ton des médias. Il y a vingt ans, au Téléjournal, les nouvelles étaient présentées de manière très différente: il y avait peu d'images chocs, un regard filtré et une manière plus pudique et nettement moins *marketing* de présenter les événements; les journalistes étaient moins agressifs avec leurs invités. Il y a aujourd'hui à mes yeux un grave manque de pudeur et de respect.

Les articles que vous mentionnez concernaient la violence de jeunes. Que pouvez-vous nous dire à ce propos?

Dans les médias, on parle souvent de la violence des jeunes comme quelque chose de nouveau mais quand on porte un regard sur le passé, on remarque que ces phénomènes sont cycliques: on les a déjà vécus dans les années 1970-80, puis il y a eu une accalmie et maintenant on repart dans des phénomènes qui sont vraiment comparables. Si on prend l'exemple du G8, on nous a présenté le fait de casser des vitrines comme quelque chose de très nouveau mais durant «Lausanne bouge», il n'y avait plus une vitrine qui tenait à la rue de Bourg. Quant aux panneaux de protection sur les vitrines, il y a longtemps que les commerçants de la Bahnhofstrasse les utilisent lors des manifestations.

J'ai repris la statistique de la délinquance des jeunes. À la fin des années 1970, il y avait autant de mineurs dénoncés qu'aujourd'hui, mais on constate aussi que nous avons atteint en 2002 le maximum de ces dix dernières années.

Qu'en est-il de ces cycles?

Ils durent dix-quinze ans, à peu près le temps des rockers, de Woodstock et du rap. Mais ce qui est frappant aujourd'hui, c'est l'aspect *marketing* de la violence, avec un marché des biens qui a explosé, notamment auprès des jeunes. On a toujours défendu un statut social par la consommation mais il y a vingt ans, la mode était plus *cool*, alors qu'aujourd'hui, la publicité est plus agressive. Le désir de marquer son statut social se traduit par une augmentation des vols de produits *hi-tech* (téléphones portables, DVD, jeux vidéo, appareils numériques, etc.) par certains jeunes, vols qui jusqu'alors n'apparaissaient pas dans nos statistiques. C'est un peu comme la mode du hors-piste, très encouragé par toutes les publicités, des planches au chewing-gum. Les responsables de station essaient de mettre de l'ordre car c'est vraiment dangereux mais ils n'arrivent pas à être concurrentiels face au message publicitaire.

Il y a aussi un type de délinquance des jeunes qui se caractérise par le phénomène de bandes. D'un côté, on a les bandes formées de jeunes immigrés, souvent des permis B ou C, bandes multi-ethniques de jeunes en échec familial, scolaire, professionnel et qui cherchent à tout prix à obtenir un statut social; ce statut ils l'obtiennent par la force, par la loi du plus fort, à l'intérieur du groupe et en exerçant leur violence sur les autres. Comme la réussite sociale se lit par la consommation de biens, notamment les habits et



¹ Place centrale à Neuchâtel. (ndlr)

les chaussures de marque, mais aussi par le *hi-tech*, ils les acquièrent par le racket ou le vol.

D'un autre côté, on a des Suisses qui se disent patriotes, généralement peu politisés donc difficilement comparables aux *skinheads*, et qui eux réagissent face à ces bandes d'immigrés dans une logique symétrique. Il y a des oppositions très violentes entre ces différentes bandes mais aussi des similitudes de comportement. En effet, ces jeunes Suisses sont souvent en carence culturelle et exercent des professions peu valorisées, peintres en bâtiment, aides-bouchers, etc., ils ont un parcours scolaire ric-rac. On peut dire qu'ils sont en échec par rapport aux exigences standard de notre société, ils sont en défaut de reconnaissance et leur ego, ils le valorisent par la haine de l'autre qu'ils expriment par de la violence. Donc ils s'arment pour défendre une valeur qu'ils ont trouvée dans le patriotisme par opposition à l'étranger, à la différence...

Le contexte social marque également une grande influence sur l'expression de la violence. Par exemple, le mouvement hip hop représente une mode normative par rapport à un regard sur la société, par les paroles des chansons, par une révolte. Mais, pour les *hip-hoppers* suisses, c'est une révolte par procuration parce qu'il n'y a pas grand chose contre quoi se révolter à la Place Pury¹ par rapport aux quartiers de Marseille d'où vient ce mouvement. Si on mettait nos petits hip hop dans ces quartiers, ils ne survivraient pas un quart d'heure, ils se retrouveraient à poil sans leurs bottes. C'est ça la réalité, ici c'est de l'ouate. Par contre, ils expriment la même révolte et la traduisent aussi par des actes. Donc on a une mode plutôt violente actuellement avec des jeunes qui recherchent à tout prix un statut social par l'acquisition de biens. L'amalgame n'est pas sain. Ceci dit, les rockers, les blousons noirs, étaient aussi terriblement révoltés et violents, dans les années 1960-70, et puis ensuite il y a eu les années Bob Dylan: ce n'était qu'amour, paix et désir de prendre du bon temps. C'est malheureusement révolu.

Peut-être est-on aussi à un tournant avec les mouvements altermondialistes qui prônent le pacifisme, la non-violence?

Oui, le Larzac dix ans après avec le même message! Malheureusement, il y a quand même derrière eux des mouvements anarchistes qui récupèrent le phénomène pour pouvoir mener une action de contestation violente de l'Etat.

Est-ce qu'ils le récupèrent ou est-ce qu'ils le détournent?

Ils le détournent effectivement, et le problème est que ce mouvement se réduit à cette image comme la criminalité se réduit à la problématique des requérants d'asile.

Vous avez dit que la violence était en augmentation. Cela se lit-il dans les statistiques?

La violence en général, cela ne veut rien dire. Il y a des violences qui s'expriment par des actes qui sont catégorisés en fonction du code pénal, mais cela ne suffit pas à traduire finement la réalité.

Il y a en fait un chiffre noir (agressions non annoncées ou non dénoncées) très important en ce qui concerne la violence, contrairement aux délits contre le patrimoine qui sont quasi systématiquement rapportés, ne serait-ce que pour pouvoir se faire rembourser par l'assurance. Par contre, le chiffre noir reste élevé dans le registre des délits sexuels. Ainsi, lorsqu'on constate une augmentation des dénonciations pour lésions corporelles simples ou graves, pour voies de fait, pour injures ou menaces, ça ne veut pas forcément dire qu'il y a une augmentation du nombre d'actes, mais il y a en tout cas une augmentation de la stimulation à venir dénoncer ces faits à la police. Peut-être parce qu'on en parle davantage, parce qu'il y a un sentiment de ras-le-bol, parce qu'il y a des tensions sociales qui poussent à aller confier son problème, bref les gens sont plus



² Voir les références bibliographiques à la fin de l'interview. (ndlr)

réactifs. Une bringue de voisinage à propos d'une tondeuse peut finir en menaces et injures avec intervention de la police, ce qui va apparaître dans la statistique et contribuer à provoquer une augmentation. Peut-être y a-t-il un moins grand respect entre les citoyens. Il y a sans doute une baisse de la tolérance qui coïncide avec des tensions sociales fortes et qui concerne aussi bien les questions d'assurances sociales, d'écologie ou encore la situation internationale.

Donc la violence est rendue plus visible?

Pour les délits sexuels, c'est évident, et plus encore pour les délits sexuels sur les enfants. Je pense qu'on n'a jamais vécu dans une société aussi respectueuse de l'enfant qu'aujourd'hui, il n'y a jamais eu aussi peu d'enfants abusés par leurs parents, leurs proches (car c'est la règle, rares sont les «prédateurs» qui viennent de l'extérieur). Pourtant, aujourd'hui, la perception de la population est tout autre; les gens ont l'impression que ces délits augmentent alors que c'est leur visibilité qui a augmenté. Les femmes également ont davantage confiance, osent un peu plus dénoncer des actes qui portent atteinte à leur intégrité même si le chiffre noir reste très important. Les statistiques restent donc difficiles à interpréter. On constate par contre que le paupérisme favorise la violence, y compris la violence conjugale, et que les étrangers sont surreprésentés dans cette catégorie de délits, probablement en lien avec le statut de la femme dans ces communautés. Ceci dit, l'abus d'alcool est aussi un grand vecteur de la violence conjugale.

Par contre l'approche est plus fine avec les sondages de victimisation. C'est le type de travail mené par le professeur Killias, qui permet de mesurer le sentiment d'insécurité ou, autrement dit, la certitude d'être un jour victime². Ces recherches analysent les changements d'habitudes, les mesures prises individuellement dans le but de se protéger, etc. Ensuite, il est intéressant de comparer ces données subjectives aux risques établis par les statistiques de police.

Par exemple, en ce qui concerne les cambriolages, on a mesuré les risques d'en être victime dans le canton de Neuchâtel. Pour un individu, dans un appartement ou une villa, il s'agit d'une fois tous les cent vingt ans, pour une entreprise ou un commerce d'une fois tous les quarante ans. Mais si on consulte les sondages, on découvre que 80% des gens ont la certitude d'être victimes d'un vol dans les six prochains mois. Et quand on leur demande s'ils estiment qu'il régnait une plus grande sécurité il y a vingt ans, 100% répondent «oui, on pouvait laisser ouvert son appartement, on pouvait laisser les clefs sur le tableau de bord de sa voiture», alors que les chiffres contredisent totalement cette perception: en Suisse, on compte aujourd'hui 80'000 délits de moins (toute catégorie confondue) qu'il y a vingt ans et 20'000 cambriolages en moins.

Cette impuissance à lire la réalité ne vient-elle pas du fait que ces mesures traduisent une réalité locale, alors que le sentiment d'insécurité est également entretenu de manière globale par les médias mais dépend aussi du stress écologique, des incertitudes économiques, etc.?

Oui bien sûr, j'en suis convaincu. On découvre une capacité chez les gens à endosser le statut de victime par procuration, c'est une notion que je vais essayer d'expliquer. Par exemple, à la Brévine, il n'y a plus eu un seul vol depuis cinq ans, le sentiment d'insécurité devrait donc y être inexistant alors que ce n'est pas le cas. Donc les gens se situent effectivement par rapport au monde, en lien avec ce qui se passe aux Etats-Unis, dans les banlieues françaises et non par rapport à leur environnement réel. C'est ce que j'appelle un sentiment d'insécurité par procuration.

Bien entendu, dans le milieu urbain, les tensions sont plus vives, liées entre autres au démantèlement du lien social. On l'a observé dans un quartier de La Chaux-de-Fonds qui a perdu son bistrot, sa poste et où l'école allait fermer: on y a constaté une recrudescence de la violence. On a donc alerté les autorités politiques pour maintenir, voire



³ Office fédéral des réfugiés. (ndlr)

renforcer tout ce qui pouvait entretenir le lien social et ce quartier est en train de remonter la pente. Il est vrai que dans une petite ville, on peut encore suivre ce genre d'évolution alors que dans une grande cité, c'est plus difficile. Malheureusement, faute de moyens financiers, on laisse aller et on réagit souvent trop tard.

Ceci dit, il faudrait développer des études sociologiques sur ces changements sociaux car nos statistiques sont brutes et il est difficile d'en faire une interprétation fine (classe d'âge concernée, délinquance locale ou de passage, typologie des victimes, etc.). En Suisse, le problème se complexifie du fait que nous n'avons que des statistiques cantonales; l'élaboration d'une statistique fédérale est en cours à l'Office fédéral de la statistique. Par exemple, au niveau fédéral, on annonce deux cent treize homicides alors qu'il y en a eu nonante, la différence provenant du fait que les tentatives sont comptabilisées dans la même rubrique sans que ce soit explicité.

Vous pensez donc qu'il y a une très forte instrumentalisation du sentiment d'insécurité?

En effet, et la presse, sans en avoir forcément l'intention, contribue à la diffusion de ce sentiment. Mais on assiste aussi à une forte instrumentalisation politique. Pour rester neutre, je préfère parler du Front national en France, qui a utilisé des interprétations unilatérales pour construire un ras-le-bol et pour surstimuler ce sentiment afin de récolter des voix. L'électorat de ces partis en émergence est largement formé de personnes âgées, disons de plus de 60 ans. Si on regarde le travail du professeur Killias pour la Suisse, il y a un décalage énorme entre les gens qui ont été victimes et ceux qui ont peur de le devenir. Les gens qui ont peur se situent largement dans la frange des plus de 60 ans mais il se trouve qu'il y a fort peu de victimes de cet âge, le vol à la tire étant heureusement relativement rare. Quant aux 18-30 ans, tranche d'âge dans laquelle se trouvent le plus de victimes de lésions corporelles (en dehors de celles commises au sein du noyau familial), leur sentiment d'insécurité est très faible. Cette instrumentalisation volontaire entraîne qu'aujourd'hui tous les programmes politiques des partis abordent cette question. Or, le paradoxe est que plus on en parle, plus on développe ce sentiment alors que dans les faits, on assiste à une baisse du nombre de délits.

Avez-vous observé un phénomène de bouc émissaire?

On a une statistique sur les auteurs dénoncés. En 1982, il y a eu en Suisse 51'566 suspects dénoncés à la justice par la police et en 2001, il y en a eu 51'595, donc le chiffre est stable. Voyons maintenant par catégories: pour les hommes, pas de variation, on reste à 84%; pour les femmes également le chiffre est stable à 15%; pour les Suisses, on compte 38'000 suspects dénoncés sur 51'000; pour les étrangers, il y en avait 13'442 sur 51'000 en 1982 et ils sont 25'641 en 2001, donc il y a une augmentation de 26% à 49%, quasi le double (avec une pointe à 31'000 en 1998). Alors il y a eu une augmentation, il ne faut pas se voiler la face. Mais comment l'expliquer?

Pour analyser ces chiffres, il faut impérativement distinguer le type de délits et le type d'«étrangers». En vingt ans, les étrangers, toutes catégories confondues, sont passés de 720'000 à 1,4 million. Là, on a un début d'explication: avec une communauté étrangère doublée, il n'est pas étonnant que les chiffres des auteurs d'infractions doublent aussi.

La Suisse a accueilli beaucoup de réfugiés fuyant des conflits, ce qui a entraîné un flux migratoire très important. On a vu arriver 150'000 personnes débarquant d'une terre en guerre avec un démantèlement social extrême (notamment en Albanie et au Kosovo). La statistique des condamnations montre que 6,5% des condamnés sont des requérants d'asile. La pyramide des âges que j'ai pu analyser à partir des données de l'ODR³ montre une pyramide classique qui correspond à des familles, relativement peu de personnes âgées. Par contre, on a une surreprésentation de la population masculine célibataire âgée de 15 à 30 ans, qui ne correspond nullement à la pyramide des âges des pays d'origine, et il se trouve que les délinquants, il faut aller les chercher dans cette



catégorie; tous les autres ne posent aucun problème.

Or les conflits se financent souvent par le marché de la drogue, par le vol et on peut le lire dans les chiffres (il y a une augmentation parallèle entre les vols et les flux migratoires). Voyons donc ce qu'il en est du marché de la drogue et de la présence de jeunes Africains de l'Ouest dans ce marché.

Pour Neuchâtel, les chiffres montrent que 100% des trafiquants non consommateurs sont des étrangers. Mais c'est normal! car ni la cocaïne ni le pavot (héroïne), jusqu'à preuve du contraire, ne poussent en Suisse. Ce sont des produits des pays pauvres et dans la division Nord-Sud, les consommateurs sont au Nord et les producteurs au Sud avec un flux d'argent très important. Les trafiquants utilisent les flux migratoires et on l'a vu avec l'Afghanistan, l'ex-Yougoslavie, le Liban, les conflits ont toujours été financés par le trafic de drogue. Or un Suisse ne peut pas s'imposer dans ce trafic, dont la mainmise ne peut appartenir qu'à des communautés étrangères, pas forcément requérantes d'asile mais étrangères. Aujourd'hui ce sont les Africains de l'Ouest qui détiennent le marché de la cocaïne et c'est le résultat d'un changement de stratégie en Amérique latine dans les cartels colombiens. A la suite de nombreuses prises, ils ne font plus passer leur marchandise par de gros bateaux arrivant directement de Colombie à Hambourg ou Rotterdam mais la font transiter par l'Afrique de l'Ouest, qui a elle aussi toutes sortes de problèmes, de conflits, de gouvernements corruptibles, etc. Le transport vers le Nord est fait par les Africains eux-mêmes. Ce n'est donc pas étonnant de les voir détenir le marché de la rue.

En revanche, les ecstasys sont produits par des Allemands, des Hollandais, des Suisses et sur ce marché, il n'y a pas de place pour les requérants d'asile et les étrangers. Les Européens qui tiennent ce trafic ne le lâcheront jamais à des Turcs, des Albanais ou qui sais-je. On peut penser que si l'Europe était productrice de cocaïne ou d'héroïne, les trafiquants africains n'auraient aucune chance d'entrer en lice. Donc il faut de nouveau beaucoup de prudence dans l'interprétation des chiffres.

Dans le cas présent, il ne s'agirait donc pas de boucs émissaires?

Non, il y a bien une réalité mais le bouc émissaire se crée par la récupération politique. Ce ne sont jamais les hommes célibataires de 15-30 ans dont on parle mais toujours des requérants d'asile en général. D'ailleurs, la statistique fédérale contribue à la confusion en présentant ces chiffres sous la catégorie «étrangers», or cela ne veut rien dire car il faut distinguer entre les requérants d'asile, les permis B, les permis C, les permis L, etc.

En ce qui concerne les requérants d'asile, j'ai analysé dans quels types de délits on les retrouvait. Globalement, la part des requérants qui a été condamnée en Suisse est de 6,5% (environ 5000 par année). Il y a une surreprésentation de cette catégorie dans les délits de type rixes et agressions (d'ailleurs le plus souvent entre eux: à Neuchâtel dans tous les homicides où était impliqué un étranger la victime l'était aussi), dans le vol à l'étagage ou vol mineur il y en a aussi beaucoup (16%), ainsi que dans l'obtention frauduleuse d'une prestation (non-paiement de billet de train ou de bus par exemple). Force est de constater que ce ne sont pas ces catégories de délits qui entretiennent le sentiment d'insécurité. Dans le trafic de stupéfiants, les requérants forment le 37% des condamnés. La catégorie des étrangers porteurs de permis B et C, donc culturellement un peu plus intégrés, surtout pour les permis C, est surreprésentée dans le domaine des lésions corporelles simples, rixes et agression (beaucoup plus fort que les requérants, ce qui n'est pas l'image que la presse et le monde politique nous donnent).

En matière de criminalité, la catégorie sociale la plus problématique est celle des clandestins de passage en Suisse (à distinguer des sans-papiers), qui viennent pour commettre des délits et qui n'ont aucun cadre social autour d'eux. On ne sait pas combien ils sont et ils sont surreprésentés pour des délits beaucoup plus graves que ceux dont on vient de parler. Par exemple 36% des condamnés pour des homicides inten-



tionnels sont des gens non domiciliés en Suisse (30% pour les vols, 32% pour les vols par effraction, 43% pour le blanchiment d'argent, 44% pour le trafic de drogue), c'est là qu'il faudrait mettre toutes nos forces. On se trompe complètement de cible quant on parle des requérants d'asile qui ne forment que le 6,5% des condamnés. Pour ces clandestins, on a un chiffre noir très important puisqu'ils ne sont pas déclarés et représentent 20% des condamnés en Suisse. Ainsi, quand on demande de serrer la vis chez les requérants ou pour n'importe quelle catégorie d'étrangers, on encourage le passage à la clandestinité et on augmente les risques. Donc actuellement, on prône des mesures erronées.

Quant aux Suisses, ils représentent 53% des personnes condamnées et là on a intégré le code de la route car ils sont très présents dans cette catégorie (64%), de même que dans celle des infractions contre l'intégrité sexuelle (75%). (Allez faire un sondage dans la population actuellement en demandant de donner le poids des étrangers dans ce type de délit, il y a de fortes chances que les gens désignent les requérants d'asile.) Enfin, les Suisses sont très présents dans la consommation de stupéfiants, c'est la partie de la demande. Tous les jours, on a 25'000 personnes qui veulent leur gramme, c'est une demande très forte et inflexible.

Qu'attendez-vous d'une société face à ces risques? Est-ce qu'elle doit développer des technologies plus fines?

Je ne crois pas que la réponse se situe au niveau des outils, je crois plus à la tolérance. Malheureusement, on assiste à une baisse sur ce plan, sans doute du fait de la forte tension sociale actuelle, largement entretenue politiquement. Pour les changements fondamentaux de la société, je pense qu'il faut les accepter, il faut arrêter de se raconter des histoires par rapport à l'authenticité de la Suisse (personnellement je suis fondamentalement européen). Ces grands mouvements migratoires laissent des traces et ces traces sont culturelles. Une partie de ces gens s'établissent ici, se marient et contribuent à un brassage probablement plus important aujourd'hui que dans les années 1950-60, quand bien même il y en a eu aussi à cette époque avec l'arrivée des Italiens, des Espagnols. Mais aujourd'hui, le métissage est plus général car les mouvements de population le sont aussi. Je pense que cette transition sera lente et douloureuse mais qu'elle est inévitable. On n'a pas à essayer de lutter pour sauver une quelconque authenticité; l'avenir de la Suisse comme de l'Europe est dans le métissage. On le voit au niveau de la natalité: si on doit faire un pari sur la sauvegarde des institutions suisses, on ne le fait pas sur les Suisses mais bel et bien sur les étrangers.

De plus, je ne crois pas à une réponse au niveau suisse, je pense que c'est plus au niveau régional qu'on peut développer des politiques d'information mais aussi d'intégration. De fait, les outils pour l'intégration existent mais on est en phase d'apprentissage et il faut encore les affiner. Par exemple, on a interdit aux requérants de travailler et à Zurich les autorités remettent en question ce principe. Bien sûr, je ne sais pas quelle sera la tendance du changement car elle est intimement liée à la politique cantonale et fédérale, mais de toute façon ce n'est pas ça qui évitera les flux, ni les allers et retours comme c'est le cas pour la communauté albanophone qui en 1999 est massivement partie (90'000 d'entre eux) et dont une partie est revenue aujourd'hui, la vie étant plus sûre et mieux organisée en Suisse que dans leur pays.

Que pensez-vous de la notion de tolérance zéro comme réponse à l'insécurité?

C'est une politique populiste qui ne marche pas car elle ne résout pas les problèmes de fond et en crée d'autres au niveau de la politique carcérale notamment. La France comme les autres pays qui appliquent cette politique ont maintenant une énorme population carcérale qui sera relâchée sans politique de réintégration. En Suisse, on n'en est pas là, on est plutôt en train de légitérer sur la philosophie derrière la sanction. Ces discussions sont souvent mal comprises par la population, comme d'ailleurs par la police,



qui trouvent que les tribunaux ne sont pas assez sévères. Mais dès qu'on enferme quelqu'un, on doit se poser la question de savoir comment on va le remettre en liberté. En plus, parallèlement à la tolérance zéro, il se développe une parodie de justice. Ainsi en France, dans le cadre des comparutions immédiates, j'ai assisté au jugement d'un type qui a pris quatre mois fermes pour une tentative de vol dans une voiture et le jugement a duré dix minutes sans que le prévenu puisse parler. Donc les prisons se remplissent et ça risque d'exploser. Ce n'est qu'un moyen de retarder les choses mais nullement de les soigner. Par contre, ça marche pour certains types de délit, par exemple les atteintes à la propriété. Il ne s'agit pas de la tolérance zéro en tant que répression directe, mais bien en tant que réparation immédiate (par exemple, les tags sur les murs sont aussitôt effacés pour ne pas créer de spirale délictueuse).

Comment voyez-vous un contrôle social qui soit à la fois efficace et humain?

Le contrôle social ne se décrète pas mais on peut le favoriser. D'abord, il est formalisé par des normes qui ont abouti à des règles de droit dont la police doit garantir le respect. Mais je trouve que le contrôle social réside bien plus dans le lien social, dans le regard de l'autre. La société a évolué de ce point de vue. En effet, après les années 1960-70, on a encouragé une éducation plutôt pacifiste, moins conflictuelle, de même dans les rapports de voisinage. Avant ces années *cool*, les adultes étaient beaucoup plus virulents dans leurs interventions face aux jeunes dans la rue, à l'école ou dans la famille.

Aujourd'hui, on n'ose plus rien dire: si un enfant fait le singe dans le TGV, personne ne va intervenir pour dire poliment à la dame ou au monsieur qui est avec l'enfant «votre bambin, vous le tenez ou vous allez ailleurs». Plus grave encore, des femmes se sont fait violer dans le train sans que personne n'intervienne; tout le monde est spectateur, probablement par peur d'intervenir. Donc on a une baisse du contrôle social à plusieurs niveaux et un individualisme croissant.

On le sent aussi dans la police. Quand un agent se fait traiter d'«enculé» par des jeunes en bande, il y en a de plus en plus qui baissent le képi et ne disent rien. Il y a quinze ou vingt ans, ils allaient chercher le gamin et lui donnaient une baffe, il y avait une punition immédiate. Aujourd'hui, il serait sanctionné pour un tel geste, alors il porte plainte, ce qui contribue à augmenter les statistiques des menaces ou violences contre les autorités (1333 en 1982 et 6020 en 2002, soit 351% d'augmentation!).

Or, paradoxalement, quand il y a une réaction, elle est souvent disproportionnée, alors qu'avant elle était, me semble-t-il, plus respectueuse. Maintenant, elle est plus explosive, donc un tel va chercher la hache ou la masse et démonte la bagnole de son voisin, choses qu'on voyait extrêmement rarement par le passé.

Par contre, parmi les communautés étrangères, en discutant avec bon nombre de parents, j'ai découvert que ce contrôle social, ce regard était beaucoup plus présent. Dès qu'un de leurs jeunes fait une connerie, toute la communauté le sait tout de suite et son père le sait avant toute autre autorité. Au niveau des autochtones, ça ne se passe pas du tout comme ça, tout le monde s'en fout, personne ne le sait et puis même les parents vont engueuler les flics qui se sont occupés de l'infraction de leur gamin...

On parle beaucoup du réveil citoyen, du renouveau de l'esprit civique. Du côté de la police, est-ce qu'on attend du citoyen suisse qu'il participe davantage à ces questions de contrôle, de sécurité, d'ordre...

A chacun son travail. J'aime bien quand les citoyens prennent les choses en mains par rapport au débat, il y a là une mobilisation à encourager. Mais pour la surveillance de quartier ou ce genre de choses, je pense qu'on n'a pas besoin d'eux. A Neuchâtel, lorsqu'il y a une vague de cambriolages dans un quartier ou un village, la police fait du porte-à-porte, vérifie par elle-même, bien que cela prenne du temps. Mais les milices, non, on n'en veut pas. Et ce n'est pas du civisme de valoriser un système de délation.



En revanche, on assiste à un glissement inquiétant vers la sécurité privée. En effet, la police a de plus en plus de missions, son travail est devenu de plus en plus complexe, plus administratif aussi. Elle doit vraiment fouiller les affaires afin de constituer de bons dossiers pour les tribunaux, alors qu'à l'époque c'était beaucoup plus simple, les juges étaient plus courageux et n'avaient pas besoin de se réfugier derrière des tonnes de papier. Aujourd'hui, pour des violences conjugales, il faut faire une enquête similaire à un meurtre, donc ça prend un temps énorme et la police n'a plus le temps de faire toutes ses tâches. En conséquence, on assiste à certains glissements vers la sécurité privée, l'Etat se débarrasse de certaines charges. Par exemple, le transport des détenus n'est plus assuré par la police, ni par les services pénitenciers, mais par des entreprises privées. Dans les trains aussi, ils ont des mandats de surveillance.

Dans les villes, certains commerçants font du *dumping* au niveau du marché de la sécurité et poussent les autres commerçants à se mettre ensemble pour payer un Sécuritas, soi-disant pour pallier aux carences de la police locale; mais pour nous, cette tendance n'est pas très saine.

Monsieur Guéniat, pour conclure, avez-vous développé dans le cadre de votre profession une perception ou une définition précise de la notion de «sécurité» et si oui laquelle?

La sécurité est impossible à définir et je n'ai donc pas la prétention de pouvoir le faire. A chaud, je pourrais cependant dire que derrière la notion de sécurité se profilent deux grands axes qui interagissent en permanence: la sécurité politique, avec sa composante militaire et policière, économique et humanitaire, et la sécurité environnementale, impliquant la protection et l'utilisation de l'environnement.

Malheureusement, la sécurité inclut tacitement une condition essentielle: l'absence de danger et de menace. Aujourd'hui, elle n'existe donc tout simplement pas. Et pourtant, même si je cours après une chimère, j'ai toujours en poche la Déclaration des droits de l'Homme de 1948: «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne».

Considérant qu'il existe, en termes de danger et de menace, diverses formes de sécurités, économique, alimentaire, de la santé, environnementale, personnelle, communautaire, politique, le paysage sécuritaire est un champ de mines.

Bibliographie

- KILLIAS Martin, avec la collaboration de Claude CHEVALIER et André KUHN
1989. *Les Suisses face au crime: leurs expériences et attitudes à la lumière des enquêtes suisses de victimisation*. Grüsch: Rüegger (Criminologie, 5).
- KILLIAS Martin, Philippe LAMON, Christian CLERICI et Thierry BERRUEX
2000. *Tendances de la criminalité en Suisse de 1984 à 2000: risques objectifs et perceptions subjectives*. Lausanne: Institut de police scientifique et de criminologie, UNIL.
- VILLETAZ Patrice, Martin KILLIAS et Patrice MAGNIN
2003. *Les constellations homicidaires et suicidaires dans quatre cantons romands. Rapport scientifique au FNS*. Lausanne: Institut de criminologie et de droit pénal, Institut universitaire de médecine légale, UNIL.